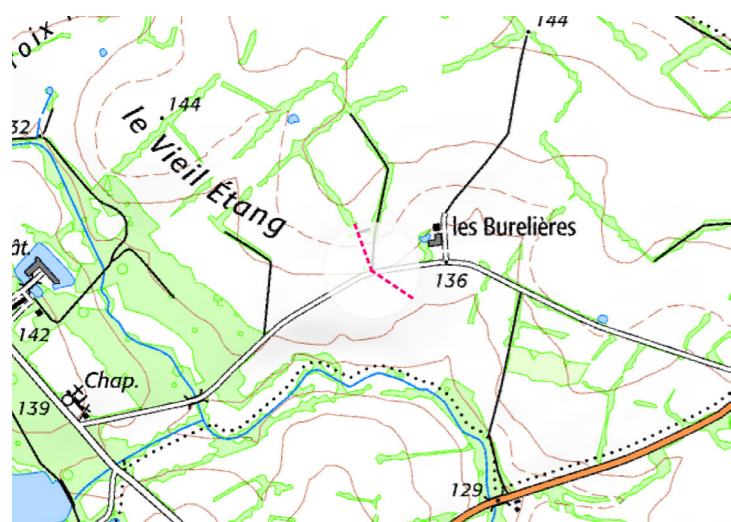


PM10 : Hameau des Burelières (aire d'étude immédiate)

Enjeux : Ce point de vue prend place au niveau du hameau de Burelières et permet de caractériser les impacts du projet sur ce lieu de vie. Les éoliennes ne sont que partiellement visibles puisque filtrées par la trame bocagère. Ainsi, on ne perçoit que les rotors ou les bouts de pale des éoliennes. Sur la vue filaire, un ensemble cohérent et homogène se dégage, l'alignement du parc étant parfaitement lisible. Il apparaît sur des vues semi-éloignées et n'induit pas de bouleversement dans les échelles du paysage. Le parc de Maisontiers-Tessonnière s'étire à la gauche du projet et a une taille apparente équivalente. Lui aussi est en grande partie filtré par la trame végétale.

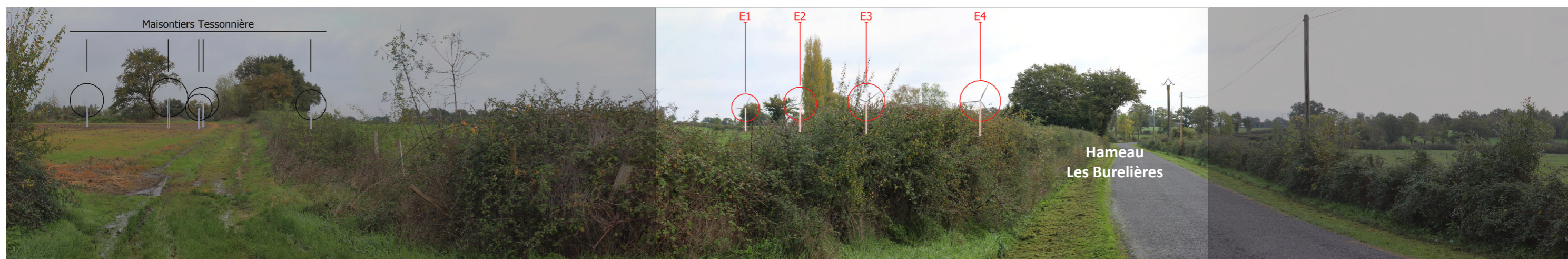


Localisation de la prise de vue



Photographie de l'état initial à 50°

Caractéristiques de la prise de vue	
Identifiant	10
Coordonnées L93	X 453101 ; Y 6635883
Altitude	142 m
Date et heure	06/11/2019 09:53
Éolienne la plus proche	2,2 km
Éolienne la plus éloignée	3,3 km
Nombre d'éolienne visible	3/4
Azimut	52°
Appareil photo numérique	Canon EOS 100D
Hauteur de la prise de vue	1,6 m
Caractéristiques du projet	
Diamètre du rotor	150 mètres
Hauteur totale	200 mètres
Nombre d'éoliennes	4 éoliennes
Orientation du rotor	Vers l'observateur



LÉGENDE : • *Projet* • *Parc construit* • *Parc autorisé* • *Parc en instruction*

Photographie de l'état simulé à 143°